

VERS UNE FIN DE CRISE SUR LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX ?

Près de 18 mois après le début de la récession asiatique, les premiers signes d'une sortie progressive de crise commencent à se faire sentir sur le marché des bois tropicaux. Il convient toutefois d'apprécier l'impact de cette crise sur le secteur forestier et les changements qu'elle aura générés ou accélérés, notamment en Asie.

UNE CRISE PROFONDE

Les industries indonésienne et malaisienne du bois ont payé un lourd tribut à la brusque réduction de la demande japonaise et coréenne. Le prix du contreplaqué a accusé une baisse moyenne de plus de 40 % en Asie ; le bois scié a vu ses cours chuter de 30 % et les grumes asiatiques de 28 %, avec des records pour les grumes de Papouasie-Nouvelle-Guinée qui ont perdu jusqu'à 53 % de leur valeur. Le prix moyen du contreplaqué malaisien était tombé à 220 \$US/m³ en avril 1998 contre 420 \$US avant le début de la crise asiatique ! Les essences les moins réputées ne trouvaient, quant à elles, pratiquement plus preneur. Un grand nombre d'unités de transformation n'ont pas pu se maintenir dans ces conditions, d'autant qu'elles devaient payer leurs importations de biens de production (colle, pièces détachées) avec une monnaie dévaluée ;

au Sabah, 80 % des unités de transformation avaient fermé leurs portes, au moins provisoirement, au premier trimestre 1998. Jusqu'à six millions de m³ de grumes sont restées des mois à pourrir dans la forêt indonésienne, faute de commandes.

Les exportations du produit phare de l'Indonésie, le contreplaqué, ont considérablement reculé durant la première partie de l'année 1998. Alors que celles-ci avaient atteint 8,5 millions de m³ en 1997, on s'attendait en début d'année à ne pas dépasser les 6 millions de m³ en 1998, lorsque les achats chinois à partir du second trimestre sont venus renverser ces prévisions. Au Sarawak, premier exportateur mondial de grumes, la production de bois rond a chuté de 2,6 millions de m³ au premier semestre (à 6,23 millions de m³).

Cependant, les industries du meuble ont mieux résisté à la crise que les productions plus standardisées (comme les grumes, sciages ou le contreplaqué) qui s'échangent comme des «commodités» sur le marché mondial, extrêmement sensibles aux moindres différentiels de prix et à la conjoncture. Là où les exportateurs de contreplaqué et de sciage devaient jeter l'éponge, les fabricants de mobilier augmentaient leur parts de marché grâce aux dévalua-

tions des monnaies locales. La Malaisie a vu ainsi ses exportations de meubles en bois et d'éléments de mobilier augmenter de 37 % en monnaie malaisienne, à 1,97 milliards de RM (518 millions US\$) durant les six premiers mois de 1998, alors que, dans le même temps, les recettes de l'ensemble des produits forestiers exportés baissaient de plus d'1 milliard de ringgit. Ce constat renforce la conviction des responsables malaisiens pour qui la diversification des produits et la spécialisation plus en aval de la filière doivent continuer à faire l'objet d'efforts soutenus.

La transmission de la crise à l'Afrique

Les profondes modifications survenues dans les flux d'exportation et d'investissement entre l'Afrique Centrale et l'Asie, dans le secteur forestier (part prépondérante de l'Asie dans les exportations de bois de la Guinée Équatoriale, du Gabon et du Cameroun en 1997), qui ont tant contribué au développement de la production et des exportations de produits forestiers en Afrique Centrale, ont exposé ces pays à subir directement les effets de la crise asiatique.

Bien que les exportations de bois des pays africains vers la zone Asie-Pacifique soient dominées par les achats chi-

nois, la réduction des livraisons aux autres pays asiatiques comme le Japon, la Thaïlande ou la Corée a été ressentie par l'ensemble des opérateurs. Le second choc est la conséquence de la dévaluation des monnaies de la Malaisie et de l'Indonésie. Les acheteurs chinois, mais aussi les Européens, ont reporté une bonne part de leurs achats de bois tropicaux sur les grumes et sciages asiatiques, dont les cours en dollars étaient historiquement bas. Les pays d'Afrique Centrale ont ainsi vu leurs exportations chuter de 30 à 50 % en 1998. Au Gabon, pays qui avait exporté près de 60 % de ses grumes vers l'Asie en 1997, la chute des exportations est sensible ; de son côté, la S.N.B.G.*, qui détenait jusqu'à septembre le monopole des exportations de grumes d'Okoumé et d'Ozigo (70 % de la production gabonaise), a été forcée de réduire, outre ses prix, ses quotas d'achat aux entreprises de 30 %. Cette situation a provoqué la mise au chômage technique d'environ 5 000 ouvriers travaillant sur des chantiers forestiers et dans l'industrie du bois et a fragilisé cette firme financièrement, ce qui pourrait remettre en cause, sinon son existence, du moins son monopole de vente, à

* Société Nationale des Bois du Gabon

l'instar de son homologue indonésienne l'APKINDO*.

RESTRUCTURATIONS SECTORIELLES ET NOUVELLES POLITIQUES EN ASIE

Les institutions de Bretton-Woods ont, à la faveur de la crise, imposé au gouvernement indonésien des réformes importantes, notamment dans le domaine forestier. Le démantèlement du cartel de l'APKINDO* a accompagné la chute de l'homme fort de l'industrie du contreplaqué, éphémère ministre du commerce du dernier gouvernement SUHARTO, Bob HASAN.

L'APKINDO, en vertu de son monopole, fixait les quantités que chaque producteur de contreplaqué pouvait exporter et le prix auquel il devait les vendre. Ce qu'on savait moins, c'est que sur chaque mètre cube de contreplaqué exporté, l'APKINDO, et indirectement B. HASAN, recevaient une somme fixe, comme le montre un chercheur américain**. La mise à jour de ces intérêts laissés jusqu'ici dans l'ombre explique mieux la stratégie du «tout contreplaqué» qu'a suivie l'Indonésie depuis plus d'une dizaine d'années, et l'agressivité commerciale d'une politique de prix bas (à

tous les stades de la filière) ; cette politique est destinée uniquement à gagner des parts de marché international, alors que le bénéfice économique de cette stratégie n'apparaissait pas évident aux observateurs*.

Le recul des politiques de protection industrielles

L'intervention du FMI a également entraîné un démantèlement graduel des mesures de «protection effective» que constituaient les très fortes taxes sur les exportations de grumes et de bois scié, taxes destinées à protéger les industries locales et à favoriser le contreplaqué. Des autorisations pour exporter 600 000 m³ de grumes ont été demandées par des opérateurs. Le Japon a réceptionné en octobre son premier chargement de grumes indonésiennes depuis pratiquement 14 ans. Cependant, les besoins en bois brut des industries indonésiennes et les taxes, qui restent malgré tout encore élevées, semblent de nature à limiter l'ampleur de ce flux, bien que le prix du mètre cube exporté (à 90 \$US en moyenne) soit nettement supérieur au prix du mètre cube de grumes sur le marché intérieur (40 \$US)**.

* KARSENTY A., 1998. L'industrie indonésienne du contreplaqué : une crise qui vient de loin. Bois et Forêts des Tropiques n° 257.

** Cf. Indonesia facing pressing problem of log shortage, 1998. Asian Timber, vol. 17, n°9.

Le problème des surcapacités révélé par la crise

La chute de la demande de bois a mis sur le devant de la scène le problème des surcapacités de transformation que connaît l'Indonésie depuis des années. Les officiels ont annoncé que l'industrie allait connaître un déficit de 14,5 millions de m³ de grumes chaque année pendant au moins cinq ans, imputant, de manière improbable*, ce déficit aux incendies de forêt. Selon les chiffres du ministère des Forêts, l'industrie du bois aurait besoin de 57 millions de m³ de grumes par an, dont 26 millions pour les scieries, 17 millions pour le contreplaqué et 13 millions pour la pâte à papier. Encore faut-il noter que ces chiffres correspondent simplement aux volumes transformés en 1997, convertis par le rendement matière moyen. Or, les usines indonésiennes étaient loin d'utiliser leurs capacités à 100 % et, avec la crise, ce taux est tombé dans beaucoup de fabriques à 30-40 %, ce qui laisse supposer que les besoins réels de l'industrie sont supérieurs à ce chiffre de 57 millions. Du côté de l'offre, les forêts indonésiennes ne pourraient fournir dans les années qui viennent que 26 millions de m³, encore

* LAUMONIER Y., LEGG C., 1998. Le suivi des feux en Indonésie. Bois et Forêts des Tropiques, n° 258. Dans cet article les auteurs indiquent l'impact plutôt limité des feux sur les forêts de production.

peut-on penser que ce chiffre inclut les forêts de conversion, sources non renouvelables par définition.

Ajustements

L'ajustement entre capacités de la forêt et capacités industrielles va sans doute se précipiter. On peut penser qu'un secteur industriel largement restructuré, plus concentré et sans doute plus efficace, va émerger à terme de cette crise asiatique, crise qui est toutefois loin d'être finie. C'est du côté de l'exploitation que les premiers signes de restructuration se précisent. La moitié des compagnies forestières pourraient cesser leurs activités compte tenu du manque de perspectives dans ce secteur. Le gouvernement veut ramener à une cinquantaine le nombre de permis d'exploitation, contre 450 avant la crise. Un système d'attribution des concessions par jeu d'enchères est en préparation mais, ce qui semble contradictoire, c'est la volonté des nouvelles autorités de chercher dans le même temps à limiter le poids des grands conglomérats qui dominent le secteur. Les grandes firmes ont, en effet, été mises en cause à plusieurs reprises par la presse et les nouvelles autorités indonésiennes, leur responsabilité ayant été notamment mentionnée dans les incendies gigantesques qui ont ravagé Kalimantan et Sumatra durant des mois l'année dernière.

Compétitions industrielles sur l'usage des terres

Avec la crise et la dévaluation, l'Indonésie va s'appuyer encore plus sur ses ressources naturelles et sur sa production agricole. La concurrence sur l'utilisation des terres va devenir plus intense. Le défrichage pour les cultures vivrières, les plantations industrielles de palmier à huile et les essences ligneuses à croissance rapide pour la pâte à papier sont autant de vecteurs de recul de la forêt naturelle. Là encore, les mesures annoncées en faveur du développement des plantations de palmier à huile, qui devraient passer de 2,4 à 3,9 millions d'ha en 1998, semblent, en pratique, contradictoires avec la volonté de conservation des ressources forestières naturelles, affichée par ailleurs. Au Sabah, le gouvernement indique que l'État ne peut plus se reposer uniquement sur des revenus de la forêt en recul « à cause de l'exploitation excessive conduite pas les précédentes autorités* » ; c'est ainsi que des plantations à grande échelle de palmier à huile vont être lancées.

La nouvelle donne chinoise

La nouvelle politique chinoise qui limite sévèrement les coupes dans les forêts naturelles, souvent très dégradées, et la priorité accordée dorénavant à l'effort de plantation,

* Rapporté par Asian Timber, vol. 17, n° 10.

font apparaître des besoins colossaux de bois d'œuvre, qui ne pourront être comblés à court et moyen terme que par des importations massives. Les besoins en bois de la Chine sont estimés à 110 millions de m³ en l'an 2000, avec un déficit de 40 millions de m³ dont une bonne partie en bois de large diamètre.

Les Chinois ont augmenté significativement leurs importations de contreplaqué indonésien, profitant de leurs prix très compétitifs et accroissent leurs achats extérieurs de grumes et de sciages. Le marché s'en est ressenti, enregistrant des prix à la hausse pour le contreplaqué et les grumes du Sud-Est asiatique, signe peut-être annonciateur d'une reprise progressive.

LES FIRMES ASIATIQUES PRÊTES À RELANCER LEUR INTERNATIONALISATION

La crise a-t-elle apporté un coup d'arrêt aux stratégies qui visaient à prendre le contrôle des principaux bassins d'approvisionnement en grumes tropicales à l'échelle mondiale ? Dans les premiers mois de la crise, telle fut l'impression que donnait l'arrêt des activités de plusieurs firmes malaisiennes, notamment au Cameroun où les trois principales d'entre elles (Shimmer International, WTK et FIFE) avaient pratiquement stoppé leurs exportations et ont continué leurs activités au ralenti en vendant du bois aux compagnies européen-

nes. Les difficultés rencontrées par ces firmes au Cameroun, liées aux incertitudes qui planent sur les activités forestières dans ce pays (discussions difficiles entre le gouvernement, la Banque Mondiale et le secteur privé sur la réforme fiscale, l'attribution des concessions et la mise en œuvre de la loi forestière de 1994), ont pu accréditer un temps l'idée d'un abandon de l'Afrique par les opérateurs asiatiques.

Il apparaît maintenant que, durant la crise, l'association des compagnies européennes ou leur acquisition par des groupes asiatiques ont ralenti, mais pas cessé. Actuellement le secteur forestier ayant donné des signes d'amélioration, les projets de rapprochement semblent se multiplier, même au Cameroun, et parfois pour des opérations de grande ampleur. Malgré les apparences, la concurrence Europe-Asie sur les forêts africaines n'a jamais été véritablement de mise. Les marchés asiatiques ont constitué un nouveau débouché pour l'ensemble des opérateurs, quelle que soit leur nationalité. Cette demande accrue a permis plus systématiquement d'exploiter de nouvelles essences, et d'augmenter quelque peu les prélèvements moyens à l'hectare, notamment dans les régions côtières. La surface financière des firmes asiatiques permet de drainer des capitaux importants dans un secteur qui a besoin de se moderniser pour s'adapter aux

évolutions du marché, des forêts précédemment exploitées et aux conditions institutionnelles nouvelles (réformes fiscales, obligations d'aménagement et de transformation, progression des initiatives de certification).

Les réductions, volontaires ou obligatoires des prélèvements en forêt naturelle dans la zone asiatique (Chine comprise), indiquent que la région Asie-Pacifique va de plus en plus dépendre des plantations et des importations de bois pour satisfaire ses besoins. Mais si les surfaces plantées sont considérables (souvent au détriment des forêts naturelles), elles restent insuffisantes par rapport aux besoins, d'autant plus que les essences plantées sont le plus souvent destinées aux usines de pâte à papier dont l'essor a été considérable ces dernières années dans toute la région. Les industries de bois d'œuvre doivent assurer leurs approvisionnements dans ce contexte, et l'Afrique Centrale reste aux yeux des opérateurs asiatiques un formidable réservoir de bois « inutilement » sous-exploité. La dynamique de mondialisation de l'exploitation forestière, avec les enjeux économiques et écologiques qui lui sont associés, ne s'est pas brisée sur l'écueil de la crise actuelle. □

Alain KARSENTY
CIRAD-Forêt/Baillarguet